

# Inscription au centre de loisirs

**Les inscriptions pour le centre de loisirs d'été 2017 sont ouvertes.**

Gagnez du temps en renvoyant la fiche d'inscription complétée à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

[Télécharger la fiche sanitaire](#)

Ville d'Hasnon



# Centre de Loisirs

Du 10 juillet au 4 aout



**Inscription en mairie du  
24 mai au 24 juin**

• Pièces à fournir •

Fiche d'inscription- fiche sanitaire  
(aussi disponible sur [www.hasnon.fr](http://www.hasnon.fr))  
• avis d'imposition 2016



En partenariat avec la CAF



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*

---

## **Nouvelle arrivée au Conseil**

Suite à la démission de Nathalie KAWCZYNSKI pour raisons professionnelles, nous saluons l'arrivée au Conseil municipal dans la groupe de la majorité de Lydie DEBLONDE. Bon vent à Nathalie et bienvenue à Lydie.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Errare humanum est**

Suite à une erreur de notre part lors de la mise en service du nouveau site internet de la ville et après rectification , vous trouverez désormais les annexes manquantes jointes aux C.R. du Conseil municipal des 7 avril 2016 et 26 mai 2016.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# Fête de la musique : 1er juillet

Fête de la Musique  
Ouverte à tous!

1<sup>er</sup> Juillet  
à 17h

Venez jouer  
avec nous!

Parc du faisan doré -  
HASNON

L'harmonie d'Hasnon sera heureuse de partager ce moment avec vous.

Si vous souhaitez participer, merci de nous en informer :

njoseph59@yahoo.com - 06.60.71.46.56 - <http://harmoniehasnon.unblog.fr>



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

---

# Résultats des législatives 1er tour

Hasnon

## 20ème circonscription du Nord

Taux d'abstention : 53,56 %

| Participation | Inscrits | %       |
|---------------|----------|---------|
| Inscrits      | 3 045    | 100 %   |
| Abstentions   | 1 631    | 53,56 % |
| Votants       | 1 414    | 46,44 % |
| Blancs        | 24       | 0,79 %  |
| Nuls          | 14       | 0,46 %  |
| Exprimes      | 1 376    | 45,19 % |

Taux d'abstention : 58,96 %

| Participation | Inscrits | %       |
|---------------|----------|---------|
| Inscrits      | 81 115   | 100 %   |
| Abstentions   | 47 827   | 58,96 % |
| Votants       | 33 288   | 41,04 % |
| Blancs        | 432      | 0,53 %  |
| Nuls          | 192      | 0,24 %  |
| Exprimes      | 32 664   | 40,27 % |



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## Don du sang le 27 juin

The poster features the EFS logo in the top left corner. A red blood drop icon is positioned next to the slogan "JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!". The main title "DON DE SANG" is written in large red letters, followed by "HASNON" in bold black letters. The location "ESPACE SOLIDARITE Rue du Rivage" and the date and time "Mardi 27 Juin 2017 De 15h00 à 19h00" are clearly displayed. At the bottom, there are social media icons and the website "dondesang.efs.sante.fr".

**JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!**

**DON DE SANG**

**HASNON**

ESPACE SOLIDARITE  
Rue du Rivage

**Mardi 27 Juin 2017**  
De 15h00 à 19h00

Étre âgé de 18 à 70 ans - peser au moins 50 kg - ne pas être à jeun - le poids d'une croix d'homme

Établissement E.F.S. Nord de France

dondesang.efs.sante.fr

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Travaux rue Victor Renard**





REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu les articles L.131-1 et suivants du Code des Communes,

Vu la demande de l'entreprise DELCROIX TP SAS pour la réalisation de travaux de réseau et branchement d'assainissement dans la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé

**ARRETE**

Article 1

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains, les dispositions ci-dessous sont prises au niveau de la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé du 18/4 au 20/10/2017 :

- Route barrée sauf riverains
- Vitesse limitée à 20 km/h aux droits des travaux pour les riverains
- Installation de feux tricolores au droit des travaux si nécessaire
- Interdiction de stationner au droit des travaux

Article 2

Les pompiers, les services de police, le SMUR et les services de ramassage des ordures ménagères ne sont pas concernés par l'article 1.

Article 3

La signalisation adéquate sera apposée par l'entreprise DELCROIX TP SAS. Une déviation sera également implantée par l'entreprise.

Article 4

Le présent arrêté remplace et supprime l'arrêté du 13/4/2017.

Article 5

Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 18/04/2017



Le Maire,

Yannick NISON

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*

---

## Bravo au Hasnon Basket



Objectif atteint le 22 avril dernier, au terme d'une rencontre où chaque équipe voulait la victoire, les Seniors 1 du Hasnon Basket vainqueurs de Carnière 66 à 62 finissent 1er de leur poule et évolueront la saison prochaine en EXCELLENCE REGION. Toutes nos félicitations au club, aux joueurs et aux coachs. Place maintenant aux rencontres pour déterminer le champion PROMO REGION.

Voici le tirage des rencontres à venir.

## **PROMOTION MASCULINE – 2EME PHASE**

### **POULE TITRE**

Les équipes classées « première » de chaque poule accèdent à l'Excellence Régionale masculine la saison suivante. Elles forment une poule dans laquelle sont jouées sous une formule « coupe » des rencontres Aller / Retour pour l'attribution du titre de "Champion de Promotion Régionale 2016-2017".

La première série de ces rencontres en AVR oppose d'un côté 1A et 1C, de l'autre 1B et 1D.  
La seconde série oppose les deux vainqueurs pour le Titre de Champion Régional de Promotion.

L'ordre des rencontres AVR est V (1A-1C) – V (1B-1D)  
Un classement de 1 à 4 est établi.

Les deux vaincus sont classés 3<sup>ème</sup> ex-aequo.

### **1<sup>er</sup> TOUR**

**Aller le 06-07/05/2017**

N°1 TOURCOING SM (2) **le 07/05 à 16h00**

N°2 **LOON PLAGE AS (2) le 06/05 à 20h30**

**Retour le 13-14/05/2017**

/ USO BRUAY LA BUISSIERE (2) **le 14/05 à 16h00**

/ HASNON BASKET **le 13/05 à 20h30**

### **2<sup>ème</sup> TOUR**

**Aller le 20-21/05/2017**

N°3 Vainqueur n°1

/

**Retour le 27-28/05/2017**

Vainqueur n°2

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# **Arrêté du Maire**

|                      |
|----------------------|
| DEPARTEMENT          |
| NORD                 |
| CANTON               |
| ST AMAND RIVE DROITE |
| COMMUNE              |
| HASNON               |

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LEMAI, Sully Brénois

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu le Code des Communes Article L.131.1 et 2, L.131.3 et 131.49

Considérant qu'il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement dans certaines rues afin d'organiser la ducasse de Grand Bray,

***ARRETONS***

Article 1er : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles et hippomobiles seront interdits rue Jean DELOEIL et rue Fernand DELPIERRE du Mardi 2 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017, la rue Anatole France sera interdite du Vendredi 5 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017.

Article 2 : L'accès se fera par le Chemin des Routoirs ou par la route des Prés Barrés. Les véhicules pourront circuler sur la route des près barrés du Mardi 2 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017.

Article 3 : La signalisation adéquate sera apposée par les services municipaux.

Article 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés, en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 20 Avril 2017



Le Maire,

Yannick NISON

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*

---

# Election présidentielle: Résultats à Hasnon

Consulter les résultats du premier tour de l'élection présidentielle 2017 à Hasnon en cliquant [ici](#)

Consulter les résultats des principales communes des Hauts-de-France en cliquant [ici](#)

